

Extrait du Registre des Délibérations du CONSEIL D'ADMINISTRATION



Compte administratif 2018

2019-075

11/06/19

Le Conseil d'Administration,

VU les articles L.1424-29 et L.1424-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

CONSIDERANT L'EXPOSE CI-DESSOUS,

L'arrêté des comptes de l'exercice 2018 constate les montants suivants :

Section de Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Résultat
Résultat de l'exercice 2018	102 064 972,22	100 798 461,86	1 266 510,36
Résultat antérieur reporté (exercice 2017)			5 496 533,68
<b>Résultat net</b>			<b>6 763 044,04</b>

Section d'investissement	Recettes	Dépenses	Résultat
Solde de l'exercice 2018	14 596 979,83	13 441 865,91	1 155 113,92
Solde antérieur reporté (exercice 2017)			1 079 004,94
<b>Solde d'exécution brut</b>			<b>2 234 118,86</b>
Restes à réaliser	0,00	1 916 698,90	- 1 916 698,90
<b>Solde d'exécution net</b>			<b>317 419,96</b>

Le compte de gestion de l'exercice 2018 présenté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'exercice 2018.

L'exercice 2018 se caractérise par une évolution contenue des dépenses réelles de fonctionnement (+ 0,5 % hors PFR et provisions) inférieure à celle des recettes réelles (+ 0,7 %). Cette situation est le reflet d'une reprise des contributions incendie (Communes et EPCI : + 0,9 % et Département : + 1 %) alors que les charges de personnel, principal poste de dépenses, restent stables (+ 0,1 %), la masse salariale affichant même pour la première fois une contraction de 0,3 %. Les charges de gestion courante quant à elles subissent la reprise de l'inflation et s'accroissent de 3,3 % après une longue période de diminution (- 1,6 M€ depuis 2012). Les dépenses d'équipement enregistrent leur plus bas niveau depuis la départementalisation (8,1 M€).

**APRES EN AVOIR DELIBERE, hors la présence de son Président,  
ADOpte A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS SUIVANTES :**

- ✓ Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2018.

Pour extrait certifié conforme,  
**LE PRESIDENT,  
Philippe GROVALET**

Envoyé en Préfecture  
Par télétransmission FAST  
Convention du 04.09.08  
Identifiant : 044-284400017

DATE AR Préfecture :  
13.06.2019